

Quels services et données géographiques ou forestières au bénéfice de l'environnement et de la préservation de la biodiversité ?

Note de cadrage

JEUDI 6 AVRIL 2017 – RENNES

14h15 – 17h45

Présentation des Ateliers de l'IGN

Les usages de l'information géographique ou forestière ont fortement évolué, notamment avec l'essor des technologies mobiles de communication qui ont conduit à la circulation d'un très grand nombre de données auxquelles est associée une localisation.

Ces usages concernent aujourd'hui aussi bien la vie courante que tous les secteurs de l'activité économique, administrative, industrielle et sociale.

L'IGN est l'opérateur de référence en matière d'information géographique. Il s'est adapté au développement d'une société de la géolocalisation en développant une nouvelle offre de données et de services pour répondre aux politiques publiques, que ce soit dans le domaine de la défense nationale et de la sécurité, de l'aménagement et de l'égalité du territoire, du développement durable, de la politique agricole ou forestière, ou encore de la prévention des risques naturels... Le renforcement de ses relations avec l'ensemble des acteurs publics, notamment des collectivités territoriales, lui permet de fédérer les énergies en vue d'organiser un système plus collaboratif, en garantissant la cohérence de tous les référentiels relatifs au territoire national et en permettant leur accès via un guichet unique.

En 2014, l'IGN a souhaité étendre la réflexion sur le rôle et la place des données géolocalisées qui ne font que s'amplifier. C'est ainsi que dans le cadre de ses missions et dans son champ de compétences, il a créé les Ateliers de l'IGN, un cycle de rendez-vous qui permettent d'aborder des problématiques liées à l'usage des données géographiques ou forestières. Ces ateliers sont conçus comme un lieu de rencontres et d'échanges entre des acteurs publics et des membres de la société civile.

L'objectif est de confronter les expériences, de croiser les compétences, de faire émerger des pistes de nouveaux services à apporter au public, de créer des synergies entre les acteurs. C'est aussi une manière de contribuer à une vision partagée de ce que pourrait être la géolocalisation au service de la société et des politiques publiques.

Le premier cycle d'ateliers a traité de la question : « Comment l'information géolocalisée fait-elle évoluer les services publics » ? Un cahier d'acteurs (consultable sur <http://www.ign.fr/institut/ateliers-ign>) a été édité en fin de cycle.

Avec la mise en place de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), la constitution des nouvelles régions et l'accélération du processus d'ouverture des données publiques, il paraît aujourd'hui pertinent d'organiser de nouvelles rencontres davantage ancrées dans des problématiques territoriales.

Dans ce cadre, en 2016 et 2017, l'IGN a lancé un deuxième cycle de cinq ateliers dans les cinq services territoriaux de l'IGN, sur des thématiques permettant d'apprécier les effets et les enjeux de la géolocalisation dans les domaines les plus variés. Les premières rencontres ont réuni

chacune une vingtaine de participants autour de la thématique des risques naturels à Aix-en-Provence le 13 octobre, de celle de l'innovation à Lyon le 13 décembre, et de celle de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme à Bordeaux le 7 février. La quatrième rencontre à Nancy le 21 mars portera sur la ressource forestière. Enfin, le 6 avril à Rennes, l'atelier portera sur l'environnement, l'eau et la préservation de la biodiversité.

La problématique du quatrième Atelier IGN 2016-2017

L'atelier doit permettre de dresser un état des lieux et d'élaborer des propositions sur la manière dont l'information géographique et forestière accompagne les politiques publiques en matière d'environnement, de préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, de reconquête de la qualité de l'eau, de développement des énergies renouvelables.

Les participants seront invités à faire part de leurs attentes, au regard de leur expérience. L'IGN pourra présenter les éléments de solutions qu'il a développés, en vue d'appuyer les discussions et de mesurer le cas échéant, les ajustements à y apporter ou les compléments à mettre en œuvre, en définissant les rôles possibles des différents acteurs.

1. L'environnement en Bretagne

Sur un territoire de 27 208 km², la région Bretagne est riche de paysages variés : falaises, dunes, plages, lande, bocage, forêts, terres cultivées... C'est aussi 2 730 km de côtes, plus de 800 îles et 30 000 km de rivières. La Bretagne est une des toutes premières régions de France pour le nombre d'espaces protégés (9 réserves naturelles, une cinquantaine de sites Natura 2000, plus de 320 sites classés).

Les actions des politiques publiques doivent contribuer à enrayer la perte de la biodiversité, à reconquérir la qualité de l'eau, à établir une gestion durable des ressources et à mettre en valeur les paysages.

Parmi les politiques publiques environnementales, nous proposons de nous attacher à trois thématiques majeures :

a) La préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, promulguée le 8 août 2016, a pour ambition de protéger et de valoriser nos richesses naturelles.

De nombreuses actions de protection de l'environnement sont menées en Bretagne, depuis plusieurs années :

- Un **plan de lutte contre les algues vertes** donne des résultats positifs. L'Etat et la Région travaillent avec les acteurs concernés à un nouveau plan 2017-2021.
- La **neuvième réserve naturelle régionale** a vu le jour en 2016, sur le site de Plounérin.
- Le **schéma régional de cohérence écologique** vise à reconstituer une continuité des milieux naturels. La Région a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour faire émerger des actions en faveur de la trame verte et bleue.
- L'**appel à projet dans le cadre du « Plan paysage »** doit permettre la prise en compte du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire.
- L'**étalement urbain**, la **consommation de l'espace foncier** sont des enjeux majeurs pour la protection de l'environnement.
- Le **bocage** revêt une importance à la fois pour la protection de l'environnement et comme ressource économique.

- La **gestion des déchets**, et en particulier celle des déchets dangereux, la Région, avec l'appui de l'ADEME, a élaboré un plan qui vise à en réduire la production mais aussi à les transformer en ressources.

b) La reconquête de la qualité de l'eau

Le **protocole régional de suivi de la qualité des eaux** a été réactualisé par la DREAL et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, en coordination avec les acteurs régionaux et départementaux. La région Bretagne est classée en « zone vulnérable » selon la directive Nitrates.

Plusieurs consultations publiques ont porté sur le **schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau** (SDAGE). Les inondations, au-delà du sujet de protection des populations, sont des facteurs aggravant de la pollution des rivières. Des actions sont menées pour permettre aux exploitants agricoles de mettre à jour leur plan d'épandage.

c) Le développement des énergies renouvelables

De nombreux projets engagent la Bretagne vers la **transition énergétique**. Plusieurs plans écologiques et énergétiques naissent localement. Les parcs éoliens ou hydroliens se développent. La filière bois-énergie est un enjeu économique important.

2. Apports de l'IGN pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité

L'IGN, grâce à ses moyens de recherche, d'innovation et de formation, a développé une connaissance fine des territoires. Dans le cadre de ses missions de service public, il favorise la valorisation au profit des acteurs du développement durable. Il développe en permanence de nouveaux référentiels et des outils adaptés aux besoins d'informations géolocalisées, au service des politiques publiques portées par l'Etat et les collectivités territoriales.

En Bretagne, l'IGN travaille sur plusieurs programmes en partenariat avec la plateforme GéoBretagne :

- Les **prises de vues aériennes** et l'**orthophotographie** permettent l'observation du territoire et son évolution.
- Les **données altimétriques** de précision sur la partie littorale (partie terrestre du programme Litto3D®) ou le long des fleuves facilitent le suivi détaillé du littoral et des zones inondables.
- La base **d'occupation du sol à grande échelle du Morbihan** nous éclaire sur l'évolution des sols et sur leur usage et met en évidence la consommation du foncier.

Plusieurs services ou bases de données ont été développés à l'IGN :

- Le **référentiel géographique forestier, la BD Forêt®**, décrivant l'espace forestier et les milieux semi-naturels, est un outil de référence pour les professionnels de la filière bois et pour les acteurs de l'environnement.
- L'**inventaire permanent des ressources forestières nationales**, permet de connaître l'état, l'évolution dans le temps et les potentialités de la forêt. De plus, sur chaque point d'inventaire statistique visité sur le terrain, les équipes de l'IGN réalisent des observations écologiques et floristiques. Ces données recueillies sur l'ensemble du territoire national constituent un observatoire écologique des écosystèmes forestiers les plus répandus.
- Le projet de **cartographie des végétations de France**, ou projet **CarHAB**, constitue un des engagements de l'État français dans le cadre de la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011 – 2020. Il vise à produire une carte au 1 : 25 000^{ème} des végétations de la

France métropolitaine dans un cadre de phytosociologie dynamique et paysagère.

- En projet, dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence française de la biodiversité, une **base de données complète du réseau hydrographique français, la BD TOPAGE**, permettra d'enrichir et d'améliorer la précision de la base actuelle, appelée BD CARTHAGE®.
- En partenariat avec la direction générale de la prévention des risques (DGPR), un programme complémentaire de **leviers altimétriques de précision sur les zones inondables** le long des cours d'eau, sera réalisé en 2017.
- Le **géoservice** en ligne remonterletemps.ign.fr permet de visualiser l'évolution des paysages sur plusieurs années. Des **guichets collaboratifs** se développent, comme le guichet des haies en Pays de la Loire.

Les besoins en connaissance sur l'environnement, l'eau, les paysages sont innombrables. L'IGN, par sa double expertise géomatique et forestière, peut apporter son concours afin d'aider les acteurs à programmer, planifier, décider, équiper, exploiter et communiquer.

3. L'apport attendu de l'atelier

Les échanges lors de cet atelier seront articulés autour des questions suivantes :

- Quels sont pour les acteurs, les besoins d'informations géographiques ou forestières, pour une politique environnementale ?
- De quels services, les acteurs souhaiteraient-ils disposer pour cette politique ?
- Quels sont les portails et les outils collaboratifs qui leur seraient utiles pour partager l'information et communiquer ?
- Quelles synergies peuvent être mises en place pour répondre à ces besoins ?

Déroulé de l'atelier

Quels services et données géographiques ou forestières au bénéfice de l'environnement et de la préservation de la biodiversité ?

13 h 45 - 14 h 10 | Café d'accueil

14 h 15 | Ouverture de l'atelier

14 h 30 - 16 h | **Première partie :** *Quels sont les services et les données aujourd'hui disponibles pour développer des politiques publiques en faveur d'un développement durable ?*

16 h - 16 h 15 | Pause

16 h 15 - 17 h 30 | **Deuxième partie :** *De quels services et données a-t-on besoin ? Comment favoriser l'interaction entre les différents acteurs ?*

17 h 30 - 17 h 45 | Clôture de l'atelier : synthèses des attentes et des propositions formulées pendant l'atelier. Vers une démarche de co-construction d'outils métier avec les différents acteurs.

17 h 45 | Cocktail